

CABINET

Arrêté le 07 JAN 2020  
Sous le N° 00020 / MESR

ARRETE N° 002 / 2020/MSHP/CAB

Portant nomination du Coordonnateur Général des sous-commissions chargées de l'organisation du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur l'« Initiative de Lomé » et « The Foundation Brazzaville »

Le ministre de la santé et de l'hygiène publique,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992 ;  
Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;  
Vu le décret n° 2012-006 PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;  
Vu le décret n° 2019-003/PR du 24 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le décret n° 2019-004 du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement, ensemble les textes modifiés ;  
Vu l'arrêté N°001/2020/MSHP/CAB du 06 janvier 2020 portant création de la commission nationale chargée de l'organisation du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur l'« Initiative de Lomé » et « The Foundation Brazzaville ».

A R R E T E :

**Article 1er :**

Le Général de Brigade Aérienne (CR) **AYEVA Essofa**, est nommé Coordonnateur Général des sous-commissions chargées de l'organisation du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur l'« Initiative de Lomé » et « The Foundation Brazzaville ».

**Article 2 :**

Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publié au journal officiel de la République Togolaise.

Lomé, le 07 JAN 2020

Professeur  
Moustafa MIJIYAWA

Pour ampliation  
Le Directeur de Cabinet

**Ampliations**

PR .....01  
PM .....01  
Ministères.....22  
Int/Univ.....02  
Osc..... 01  
Partenaires.....05  
JORT.....01

Mme Midamégbé AKAKPO